

Les expressions en anglais participent à la nouvelle féodalité qu'instaure Macron

écrit par Maxime | 19 novembre 2017

J'ai remarqué que les nouvelles intrusions de la langue anglaise visent souvent à rendre sérieux ce qui ne l'est pas forcément, ou encore à participer à une nouvelle organisation du travail qui s'achemine vers la féodalité doucement mais sûrement. Ce n'est jamais neutre en tous cas. Il s'agit parfois aussi de discréditer la réinfosphère.

– « *Fake news* » est ainsi utilisé pour décrédibiliser la réinfosphère quand une fausse information se glisse dans le lot des informations sérieuses. Chacun menant son travail selon ses méthodes, apportant parfois un témoignage unique, difficilement vérifiable, les « fake news » sont un risque qui constitue la contrepartie inévitable des méthodes de la réinfosphère. Pour une « fake new », combien de mensonges d'Etat par ailleurs, éventuellement répercutés par voie de presse subventionnée ?

– Le « *name and shame* » (nommer et couvrir de honte) fait double emploi avec la publication des décisions de justice dans certains cas. Dans d'autres, il s'agit de stigmatiser celui qui a mal agi au risque de la diffamation quand rien n'est avéré. Or, cette stigmatisation n'est pas neutre car elle peut être orientée par un but précis (nommer Untel mais passer sous silence les agissements de Untel). « *Name and shame* » n'est rien d'autre que la dénonciation du coupable ou de l'inculpé. On a déjà un mot adéquat dans notre vocabulaire. En revanche, pour les délinquants, on constate une tendance à ne plus révéler l'identité de l'agresseur. Dans l'affaire du cambrioleur tué dans les Deux-Sèvres cette semaine, le nom du cambriolé, René Moineaud, a été révélé, celui du cambrioleur ne l'est pas. « *Name and shame* » du deux poids, deux mesures :

« faut pas stigmatiser... ».

– J'ai repéré aux cours de mes pérégrinations sur le web d'autres exemples. Le « *coaching* », devenu la grande mode pour vendre du vent dans beaucoup de domaines. La voyante Madame Irma n'est plus tendance, on ira voir un « *coach personnel* » quand on est paumé pour se faire plumer. La loi du plus fort mentalement. Le coach est, dans le meilleur des cas, un psychologue ou le cédant d'un savoir-faire sur le plan juridique, dans le bon vieux vocabulaire du commerçant façon Balzac. Dans le pire des cas, un pur charlatan.

– La théorie très connue de Marcel Mauss du don et du contre-don n'est plus tendance non plus. Désormais, on a recours à la « *give box* » et on prétend que c'est nouveau.

<https://www.consoglobe.com/givebox-boite-don-cg>

<https://lectures.revues.org/520>

Rien d'extraordinaire pourtant là-dedans, mais parler de « *give box* », c'est macronesque, c'est-à-dire obamesque – Macron ayant emprunté à Obama ses méthodes de communication (par exemple Snapchat).

<http://www.bfmtv.com/politique/portrait-officiel-mises-en-scene-millimetrees-quand-emmanuel-macron-fait-du-barack-obama-1200356.html>

La charité chrétienne est finalement évincée pour se réintroduire sous une forme plus multiculturelle.

– Se retrouver dans une permanence de travail, c'est trop français aussi.

On recourt désormais au « *coworking* ».

<http://courriercadres.com/entreprise/vie-au-travail/coworking-lile-de-france-compte-10-fois-plus-de-centres-quen-2011-13112017>

Ce glissement du lexique du travail vers la langue anglaise n'est pas neutre.

– En effet, le travail indépendant, vieux comme le monde, est devenu « *freelance* »...

Ridicule quand on sait que le travail indépendant a précédé le salariat dans l'histoire du travail.

Toutefois, comme le but des mondialistes libéraux semble être de détruire le salariat pour qu'il n'y ait plus qu'une armée d'autoentrepreneurs vivant chichement, face aux grands groupes féodaux transfrontières, ils ont fait en sorte que « freelance » devienne « tendance ».

Ces autoentrepreneurs ne bénéficieront plus du statut du droit social inspiré de l'idéal de solidarité et contrepartie de leur dépendance à l'égard d'un agent économique plus puissant qu'eux. Ils seront dans une situation plus précaire : demain, peut-être, le droit du licenciement économique n'existera-t-il plus, sans que les corporations de l'Ancien régime prennent le relais. Ce sera le retour d'une forme de féodalité, avec toute la violence sociale que cela implique...